

FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

EDITO 

SOMMAIRE 

DÉSAGRÉABLE TRANSITION

Dans les prés, les vaches regardent les trains passer. Et nous trouvons cela plutôt drôle.

Or, par les temps qui viennent, c'est nous qui allons regarder les insectes passer. C'est beaucoup moins réjouissant !

Car certains de ces insectes ne nous plaisent pas beaucoup quand ils nous agressent ou s'intéressent de trop près à nos cultures, à la nature ou bien à l'apiculture.

Les chenilles de la Processionnaire du pin seront bientôt toutes enfouies sous terre pour vivre leur nymphose et nous laisser un peu de répit avant leur nouveau cycle biologique annuel.

Mais c'est sans compter sur le Frelon asiatique dont le ballet des femelles fondatrices s'annonce pour bâtir leurs maisons protectrices et y assurer le renouvellement des générations.

Puis quand le printemps sera vaillant, les chenilles de la Processionnaire du chêne feront aussi leur retour.

Mais ne nous emballons pas. Voyons ce que nous pouvons faire face aux dernières processions.

Et préparons-nous à accueillir les frelons asiatiques comme il convient, à savoir se mettre en ordre de bataille pour assurer une prévention efficace !



Boule de chenilles processionnaires de pin sur chantier du tramway avenue Patton à Angers, le 26 février 2019. Elles cherchent un sol meuble et bien exposé pour s'enfouir. ©G. Guédon—Polleniz

- Propos de saison :
Les processionnaires du pin : encore et toujours
Quelques conseils de gestion
- Frelon asiatique : plus de prévention pour plus de protection
Développement de la colonie et accès au logement !
Détection précoce, réaction rapide
- Actualité technique
Parution du Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire



POLLENIZ
RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL

POLLENIZ
9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Courriel : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

**POLLENIZ est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 janvier 2019**

Les processionnaires du pin : encore et toujours

Les remontées d'information viennent de la côte atlantique, de Laval, d'Angers... Des processions de chenilles sont observées encore et toujours.

Sous nos climats océaniques, quand les conditions météorologiques sont favorables, en général de février à avril, les populations de chenilles (stade larvaire L5) quittent définitivement le nid et cherchent un sol meuble et bien exposé pour s'enterrer puis se transformer en chrysalide.

Mais l'évolution climatique depuis quelques années, avec des hivers moins rigoureux, perturbe le cycle biologique de l'espèce. Ainsi, nous observons des processions depuis décembre !

Et ce n'est pas terminé dans la mesure où, sur un même arbre, il est possible de voir des nids à différents stades (nids vides et nids encore occupés). Cf. photo ci-après.



Procession de chenilles de l'espèce Processionnaire du pin sur une terrasse de piscine en Loire-Atlantique (février 2019) - Photo ©Polleniz 44

Quelques conseils de gestion

 Il est encore possible de retirer les nids de vos pins à l'aide d'un échenilloir quand leur hauteur le permet.

 Si vous avez posé des écopièges®, et qu'il y a beaucoup de nids dans vos pins, vérifier que les sachets ne soient pas pleins et que le tube de descente ne soit pas obstrué par des débris de végétaux et les soies de chenilles ; changer les sacs si nécessaire.



Photo : ©Polleniz 44

 Vérifier qu'il n'y a pas d'interstice entre l'écorce et la mousse du collet du piège car les chenilles en profiteront (Cf. photo ci-contre).

 Il n'est jamais trop tard pour installer un nichoir à mésanges.

 N'oubliez pas de ramasser les morceaux de nids tombés.

 Pour détruire les nids coupés ou tombés, les sachets remplis de chrysalides, etc., il est conseillé de les tremper dans de l'eau addi-

tionnée d'un mouillant type liquide vaisselle pendant 24 heures et de les mettre dans un sac plastique épais et hermétique, puis de les éliminer par le circuit des ordures ménagères.

Penser à vous protéger pour toutes les interventions que vous devez entreprendre (gants, masque respiratoire anti-poussière, lunette-masque, combinaison) en raison des micropoils urticants présents dans les déchets biologiques ou libérés par les chenilles en procession quand elles se sentent agressées.



Nids de processionnaires du pin à différents stades — Photo : G. Guédon — Polleniz

Frelon asiatique : plus de prévention pour plus de protection

Ce flash sanitaire est généralement dédié aux espèces animales et végétales ayant des effets néfastes à la santé publique.

Pourtant, nous n'abordons pas souvent le Frelon à pattes jaunes (ou Frelon asiatique—*Vespa velutina nigrithorax*) dans nos colonnes. Quelle en est la raison ?

Un Frelon asiatique seul n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (frelons, guêpes, abeilles, bourdons...). Ceux-ci sont peu agressifs et ne piquent que pour défendre leur ruche, leur nid ou par mécanisme d'autodéfense en cas d'écrasement par exemple.

D'autre part, la dose de venin libérée en cas de piqûre n'est pas plus importante que celle du Frelon européen (*Vespa crabro*) et n'est généralement pas mortelle.

C'est l'accumulation de plusieurs piqûres simultanées qui peut être dangereuse, en particulier pour les personnes allergiques aux hyménoptères. Ce sont ces dernières qui doivent faire preuve de vigilance.



Le Frelon asiatique
Photo : ©J. Gourdien Polleniz 44

Cependant, il est souvent relaté que le Frelon asiatique attaque en groupe, mais cela se produit si l'on approche son nid de trop près (moins de 5 m) ou si on perturbe la colonie par accident (ballon, taille d'une haie, etc.).

Ce qui diffère entre le Frelon asiatique et le Frelon européen, c'est

le caractère invasif du premier, lié à sa grande adaptation à notre climat et à sa très forte capacité de reproduction. L'exposition au risque est aussi augmentée par une plus forte probabilité de rencontres avec l'espèce, due entre autres au fait que les nids peuvent être installés n'importe où (habitations, garages, abris, lampadaires, boîtes aux lettres, compteurs, clochers, haies d'arbustes, arbres, etc.).

Développement de la colonie et accès au logement !

La lutte contre cet insecte invasif se justifie par deux autres impacts très importants, liés au régime alimentaire du Frelon asiatique : l'un concerne l'apiculture, l'autre les insectes pollinisateurs sauvages.

A ce jour, la lutte repose essentiellement sur la destruction mécanique ou chimique des nids. Nous ne disposons pas encore de moyens de biocontrôle, ni d'un système de piégeage efficace et sélectif, démontré scientifiquement. Aussi, un des moyens d'optimiser la lutte tout en réduisant son coût et les risques inhérents à la lutte chimique est de s'intéresser à la phase des pré-nids.



Première étape de construction du pré-nid. Photo ©Particulier 44



Première étape de construction d'un pré-nid de Frelon asiatique sous véranda
Photo ©Polleniz 44

En effet, le développement d'une colonie de frelons asiatiques comprend plusieurs étapes : le pré-nid construit par la reine à la sortie de l'hiver, les nids successifs construits par les ouvrières, la dispersion automnale des femelles fécondées et leur repos hivernal. Pour ce dernier, les femelles cherchent un endroit permettant de se protéger du froid, de la prédation ou de dérangements inopportuns.

Les pré-nids sont le plus souvent installés près des habitations.

C'est ainsi que vous les trouverez sous votre véranda, sous une table, dans l'encadrement d'une porte, sous une gouttière, dans une boîte aux lettres abandonnée, sous une charpente de garage ouvert, dans un buisson, etc.



Pré-nid de Frelon asiatique sous une table en extérieur. Photo ©Polleniz 44

Détection précoce, réaction rapide

Détecter les pré-nids précocement et les détruire aussitôt, sur la période printanière (mi-mars à mi-mai), c'est diminuer le nombre de nids en saison estivale et automnale, et par conséquent les différents impacts de l'insecte invasif.

Le piégeage des femelles fondatrices au printemps n'est pas recommandé tant que nous ne disposons pas de pièges dits « sélectifs ».

Il faut favoriser la destruction mécanique des pré-nids. Pour cela, nous vous conseillons :

- ◆ D'assurer une surveillance, dès maintenant, de votre propriété afin d'observer l'arrivée des fondatrices et de rechercher le pré-nid, surtout si vous avez eu connaissance d'un nid de frelons asiatiques l'année dernière dans un périmètre proche ;
- ◆ De détruire vous-même ce pré-nid, soit :
 - en le faisant tomber dans un bocal ou dans un sac hermétique à l'aide d'un outil plat (lame, feuille rigide,...), puis le mettre 12 à 24 heures au congélateur ;
 - en l'écrasant du bas vers le haut rapidement pour tuer la reine avant qu'elle ne s'échappe ;
 - et en prenant toute précaution utile (port de gants et manches longues pour se couvrir les bras et éviter une éventuelle piqûre même si les reines sont assez peu agressives).L'idéal sera de détruire le nid à la tombée du jour ou à l'aube, l'espèce étant diurne. Si vous devez le faire de jour, assurez-vous de la présence de la reine, sachant qu'elle revient toutes les 15-20 mn à son pré-nid.

Si vous ne souhaitez pas le faire vous-même, demandez conseil auprès de Polleniz ou d'une entreprise spécialisée dans la désinsectisation. Pour information, voir la liste des prestataires référencés dans le cadre du PAC « Frelon asiatique ». Cliquez sur [ce lien](#).



Sources principales d'information

- Réseau des observateurs de Polleniz
- <http://frelonasiatique.mnhn.f> (biologie et lutte)
- Bouin C., Hurel P., Maillard J.-F., 2018. Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire, Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage : 68 p.
- InVS, 2014. Accidents impliquant un hyménoptère. Selon l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC) 2004-2012, France métropolitaine. 2 p.

Actualité technique



Guide de la faune exotique envahissante du bassin de la Loire

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage vient de publier un guide de terrain sur la faune exotique envahissante du bassin de la Loire.

Ce petit guide de 68 pages, format poche, très bien fait, présente une liste non exhaustive d'espèces, mais il rassemble :

- les principales espèces animales exotiques envahissantes présentes sur le bassin de la Loire ;
- des espèces dont la présence n'est pas avérée sur le bassin de la Loire mais à proximité et pour lesquelles une vigilance accrue doit être mise en place ;
- toutes les espèces animales inscrites sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne (règlement UE n° 1143/2014), au moment de la rédaction de l'ouvrage.

Soyez curieux. Ne vous laissez pas séduire par la beauté de certaines espèces car dans notre pays, elles constituent de véritables menaces pour la biodiversité, l'économie et parfois la santé publique.

Ce guide est téléchargeable par le lien ci-après : [Guide de la faune exotique envahissante](#)

Vos correspondants



POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03
Contact : Vincent Brochard
polleniz44@polleniz.fr

POLLENIZ 49 : 02 41 37 12 48
Contact : Emmanuelle Meunier
fdgdon49@orange.fr

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40
Contact : Francine Gastinel
polleniz53@polleniz.fr

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65
Contact : Bruno Legay
polleniz72@polleniz.fr

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61
Contact : Nicolas Tesson
polleniz85@polleniz.fr

Rédaction : POLLENIZ - 02 41 48 75 70

Rédacteur en chef : Gérald GUEDON

Contributeurs : l'équipe technique du réseau POLLENIZ et les observateurs